

Les défis du jeu en ligne au Québec et ailleurs

De la réglementation à la prévention

10 Septembre, 2014, 10h00-12h00

Université Concordia, 1455 De Maisonneuve O.
pavillon Hall, salle H-1120

Diffusion web via <http://inm.adobeconnect.com/r1mw24sfls2/>

Dr Fiedler et Dr Costes présenteront un portrait global de l'offre de jeux de hasard et d'argent (JHA) en ligne et des problèmes qui lui sont associés.

Ils contrasteront les différentes formes de régulation à l'aide d'études de cas québécois, canadiens et internationaux.

Ils discuteront également des enjeux et défis que soulève la réglementation pour la prévention de problèmes de JHA en ligne.

Dr Ingo Fiedler

Dr Ingo Fiedler est un économiste et son expertise principale réside dans le domaine de la réglementation des jeux de hasard et d'argent avec un accent particulier sur le jeu en ligne.

Dr Fiedler a été chercheur invité à l'Université de Berkeley, Boalt Hall School of Law, et la Chaire de recherche sur l'étude du jeu de l'Université Concordia, à Montréal. Son expertise a été interpellée par le Parlement européen, le Comité des finances du Bundestag allemand, le Ministère des Finances de l'Allemagne, et le Ministère des Finances du Québec, et d'autres institutions.

Dr Jean-Michel Costes

Dr Jean-Michel Costes est sociologue et démographe, avec une expertise sur les drogues, les jeux de hasard et d'argent, et les addictions.

Il a été chef des statistiques hospitalières au ministère de la Santé en 1986, chargé de mission à la Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie en 1993. De 1995 à 2011, il a été directeur de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies. Il est actuellement directeur des études à l'Observatoire des jeux qui a pour mission d'étudier les jeux de hasard et d'argent et leurs impacts sociaux.

Résumés

Dr Ingo Fiedler

Le marché du poker en ligne et la réglementation

Le boom du poker des années 2000 prit fin en Avril 2011 avec l'application de la loi américaine. Des analyses du développement du marché ainsi que des habitudes de jeu en ligne sont présentées à l'aide de données provenant de la *Online Poker Database of the University of Hamburg (OPD-HH)*, qui contient des informations sur 4,6 millions de joueurs de poker en 2010 et un autre 2,9 millions de joueurs de poker en 2013.

Comme pour la chute du marché mondial passant de 3,6G\$ en 2010 à 2,1G\$ en 2013, le Canada constate une réduction de 346 000 joueurs dépensant 220M\$ en 2010 à 189 000 joueurs dépensant 143M\$ en 2013. Malgré cette diminution, la demande pour le poker est encore dominée par un petit groupe de joueurs qui soutient une importante portion du marché: 1% des joueurs représente 55% du volume de jeu (É.U.\$ de commission à l'opérateur) en 2010, et 57% en 2013.

Dans la plupart des juridictions, le marché est illégal, mais l'interdiction n'est pas appliquée. Ceci se traduit par un libre marché résultant en de multiples conséquences négatives: la dépendance, le blanchiment d'argent et la fraude. La réglementation pourrait représenter une solution: en France et en Espagne, les sites sous licence couvrent plus de 99% du marché; en Italie, ils représentent 80%. Des sociétés d'état ne peuvent cependant fonctionner sans l'application de lois: 64% du marché suédois n'est toujours pas réglementé, et on estime que c'est le cas pour 92% du marché québécois.



Dr Jean-Michel Costes

Les enjeux de l'ouverture légale des jeux d'argent et de hasard en ligne en France

Il n'existe pas de cadre réglementaire commun pour le jeu d'argent et de hasard en Europe. Les différents états membres de l'UE ont des options légales très variables allant de la prohibition à la légalisation sans trop de contrainte. La France a pour sa part opté, en 2010, pour une légalisation partielle : un régime mixte de monopole d'état pour les jeux de loterie en ligne et de licences très encadrées pour les paris sportifs et hippiques, ainsi que le poker.

La pratique de ces jeux en ligne est relevée pour près de 4% de la population française, soit pour près de 8% des joueurs. La grande majorité de cette activité se déroule sur l'offre légale, constat plus relatif dans le cas du poker pour lequel subsiste une pratique non négligeable sur l'offre non régulée. Le jeu en ligne concerne une population partiellement nouvelle de joueurs, plus jeune, plus éduquée et provenant de milieux sociaux plus favorisés. En 2012, parmi les joueurs en ligne on estime à 10,4 % la part de joueurs à risque modéré et 6,6 % celle de joueurs excessifs (outil ICJE). Ces proportions sont très nettement supérieures à celles relevées précédemment parmi l'ensemble des joueurs avec le même outil. Ce risque est encore majoré pour certaines catégories de jeu, notamment celles qui ne font pas partie du champ ouvert et régulé par la loi.

Les jeux d'argent en ligne s'ouvrent donc à de nouvelles catégories et induisent une plus grande proportion de joueurs problématiques que parmi les joueurs sur l'offre traditionnelle. Il conviendrait de développer des mesures de prévention spécifiques sur les problèmes liés au jeu en ligne, adaptées à cette population particulière et d'assurer un suivi des évolutions du jeu en ligne, notamment vérifier si l'effet protecteur attendu à la suite de l'ouverture d'un cadre légal fortement régulé est atteint.

